



25

SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54 • Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr • Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>
chers collègues,

Le courrier commun SNUipp-FSU, SE-UNSA et SGEN-CFDT vient de faire bouger une ligne. Hier, à l'occasion des discussions en multilatérale sur la loi d'orientation, le ministre a répondu favorablement à notre demande d'une table ronde entre collectivités locales, syndicats enseignants et fédération de parents. Il a également annoncé qu'il abandonnait le scénario de 25 heures et demi de charge d'enseignement présenté avant les vacances que nous jugions inacceptable.

Il était temps. Le ministre a présenté une nouvelle entrée :

* 24 heures d'enseignement en classe entière + 3 heures ouvertes à discussion afin de les redéfinir entièrement.

Concernant les 24 heures, le ministre ouvre aussi la porte sur un 23 + 1 heure dont le contenu pédagogique de l'heure est soumis à discussion.

Pour le SNUipp-FSU, TOUT reste à faire. Nous n'avons, à ce jour, aucune garantie. La discussion doit aboutir à une amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants.

- Nos obligations de service doivent être redéfinies. La charge d'enseignement actuellement de 25 heures et 40 minutes (24 heures + 60 heures d'aide personnalisée) ne convient pas. Elle doit baisser de manière significative. Toutes les dimensions du métier (temps de préparation, temps de concertation pour le travail en équipe et avec les partenaires, temps de rencontres avec les parents et les partenaires) doivent être reconnues. Les mercredis après-midi doivent être tous libérés.
- Une compensation financière significative est indispensable. Cela nécessite aussi une revalorisation des salaires et une amélioration de leur carrière. C'est une question de justice pour les salaires et la carrière des PE.
- Les dimensions pédagogiques du dossier doivent être traitées : redéfinition des dispositifs d'aide aux élèves et donc l'aide personnalisée actuelle doit être abandonnée, révision des programmes et des dispositifs d'évaluation des élèves, confiance envers les équipes enseignantes qui doivent être libérées des injonctions et tâches inutiles.
- Les activités péri-éducatives doivent être proposées à tous les

enfants de toutes les écoles. L'Etat doit garantir l'égalité dans l'offre éducative après la classe.

Nous restons vigilants. Nous vous tiendrons informés des évolutions. Pour la loi, nous attendons encore des éléments stabilisés. En effet, pour nous, Snuipp-Fsu :

La réforme ne doit pas se faire sur le dos des personnels

Le scénario avancé par le ministre de l'Éducation nationale sur la réforme des rythmes scolaires ne convient pas et il doit être revu. Le SNUipp-FSU avec la profession attend aujourd'hui de nouvelles propositions qui devront assurer les conditions de la réussite pour tous les élèves. Elles devront nécessairement passer par de meilleures conditions d'exercice du métier et une réelle revalorisation pour les personnels.

Améliorer et baisser le temps de travail

Pour que l'école change vraiment, il faut repenser le temps de service des enseignants des écoles parmi les plus élevés de l'OCDE.

Le SNUipp-FSU demande que :

- ▶ le temps d'enseignement en classe entière soit de 23h hebdomadaires
- ▶ les 108 heures annuelles (trois heures hebdomadaires) soient repensées pour permettre le temps du travail en équipe.
- ▶ le mercredi après-midi reste bien un temps personnel pour les enseignants des écoles

Revaloriser les salaires

Enseigner est un métier exigeant et pourtant peu valorisé. Le salaire des enseignants français est parmi les plus bas de l'OCDE. Pour le SNUipp-FSU, il est grand temps que cette situation change. C'est pourquoi il exige que s'ouvrent au plus vite de discussions pour que soit enfin revalorisé le métier des professeur des écoles.

Voir le document pdf ci-joint : Pour aller plus loin sur les rythmes et le temps de service des enseignants.

Cordialement,

Magali Laborde



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, *ensemble* on les défend !

